

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	27.01.2014	17:48	14.103	DJSC	
Annule et remplace					

Auteur(s): Bernard Schumacher

Titre: Modification de l'arrêté concernant la décoration artistique de bâtiments officiels

Contenu:

Le Conseil d'Etat est invité à prendre les mesures nécessaires pour modifier l'arrêté concernant la décoration artistique de bâtiments officiels (RSN 720.3).

Développement (facultatif):

Aux termes de cet arrêté:

«Lorsque l'Etat fait construire un bâtiment ou fait procéder à des travaux de réfection supérieurs à 200.000 francs dans l'un de ses immeubles, il réservera en règle générale à la décoration artistique 1 à 2% du coût des travaux de construction.»

Les investissements déjà décidés par le Grand Conseil et ceux à venir nous imposeront d'investir des sommes considérables pour la décoration artistique ces prochaines années.

Cela est-il raisonnable dans la situation économique actuelle?

Au vu de l'état des finances cantonales, des sacrifices acceptés pour le budget 2014 et du faible montant consenti pour les investissements, n'est-il pas temps de revoir cet arrêté?

Plusieurs pistes peuvent être possibles:

- suspendre provisoirement l'arrêté tant que les comptes laissent apparaître un excédent de charge;
- lier l'application de l'arrêté au budget en fixant un montant maximum par année;
- réduire le pourcentage alloué à la décoration artistique;
- plafonner les montants;
- être uniquement réservé aux nouvelles constructions et non aux immeubles rénovés ou transformés;
- élever le seuil à plus de 1 million de francs pour l'application en cas de rénovations;
- comptabiliser les montants investis au chapitre culture.

Avec l'aide de ces quelques pistes, il doit être possible de trouver un chemin qui donne satisfaction au monde artistique et qui permet d'éviter de grosses dépenses au canton.

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Schumacher Bernard	Haeny Béatrice
Autres signataires (nom, prénom)	Dobler Christophe
Robert-Grandpierre Etienne	Zurbuchen Michel
Michel Thierry	Rosselet Stéphane
Wälti Jean-Bernard	Lebeau Olivier
Ruedin Nicolas	Haussener Olivier
Boillat Didier	Stuedler Jean-Bernard
Guinand Claude	
Botteron Yvan	
Sandoz Pascal	
Sunier Yann	
Humbert-Droz Damien	
Hostettler Christian	
Keller Boris	
Zurcher Patrice	
Geiser Daniel	
Frick Hermann	
Obrist André	
Suter Laurent	
Nardin Marc-André	
Gerber Alain	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER